



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Entreprises de l'aménagement de la montagne

Question écrite n° 41775

Texte de la question

Mme Christine Pires Beaune attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la relance, chargé des petites et moyennes entreprises, sur la situation des entreprises de l'aménagement de la montagne. Dans le contexte de la crise sanitaire et de la fermeture des remontées mécaniques l'accompagnant, des échanges entre les professionnels de la montagne et les ministères concernés ont permis de sauver les entreprises de la filière grâce à des aides accordées aux entreprises. Toutefois, l'inquiétude persiste quant à l'avenir proche de ce secteur. Les entreprises fournisseurs de la montagne, dont l'activité dépend principalement des investissements réalisés par les domaines skiables et les communes supports de station et éligibles à ce titre à la liste S1bis (catégories 121 à 128), vont passer l'année 2021, voire le premier semestre 2022, sans commande significative, les laissant donc à l'écart de la reprise économique post-covid-19 en France. En l'espèce, les entreprises de l'aménagement de la montagne ne sont liées à aucun des secteurs qui bénéficieront de la relance, l'activité des exploitants de domaines skiables en saison estivale, même s'ils peuvent ouvrir, représentant moins de 3 % du chiffre d'affaires de la saison hivernale. Pourtant, ces industries, en plus d'être créatrices d'emplois, sont importantes pour le futur d'une économie de montagne diversifiée et durable. C'est pourquoi le secteur de l'aménagement de la montagne requiert le maintien du fonds de solidarité, de la prise en charge de l'activité partielle et des charges fixes à hauteur de 70 % ainsi que de l'exonération des charges sociales jusqu'en avril 2022. Elle lui demande donc de bien vouloir lui indiquer les intentions du Gouvernement sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Christine Pires Beaune](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (2^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41775

Rubrique : Emploi et activité

Ministère interrogé : [Petites et moyennes entreprises](#)

Ministère attributaire : [Sports, jeux Olympiques et Paralympiques](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 octobre 2021](#), page 7499

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)